

SÉCURITÉ ET PÉNIBILITÉ DANS LE BTP

Prévenir les risques, un enjeu essentiel

Aujourd'hui, le BTP demeure le secteur d'activité le plus exposé aux risques d'accidents, de maladies professionnelles et de troubles musculo-squelettiques.

Préserver la santé des hommes et des femmes du secteur représente donc l'enjeu n°1 pour les entreprises.

LES CHIFFRES CLÉS DES ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES DANS LE BTP

En 2014

66%

des salariés du BTP étaient soumis à des conditions de travail pénibles.



LES CAUSES D'ACCIDENTS DU BTP



48% Manutention manuelle



18% Chutes de hauteur



16% Outillage à main



10% Chutes de plain-pied



2% Machines



2% Risque routier



1% Risque chimique



1% Risque physique et électrique



2% Autres

LES MALADIES PROFESSIONNELLES ET TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DU BTP

LES PARTIES LES PLUS TOUCHÉES PAR LES AFFECTIONS PÉRIARTICULAIRES

2,1% Surdit 

3,1% Affection ou cancer d    l'amiante

77,4% Affections p riarticulaires

10,6% Affections du rachis lombaire

4,2% L sions chroniques du m nisque

2,5% Autres

37,2%  paule

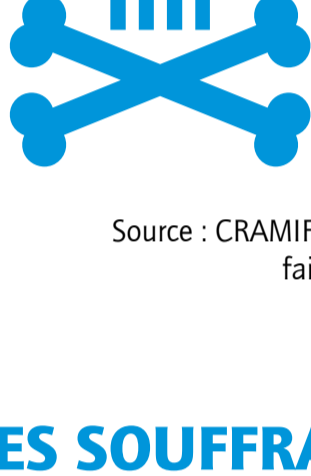
22,2% Coude

34,3% Poignet

5,8% Genou

0,2% Cheville / Pied

Source : Site officiel de l'INRS, statistiques de l'Assurance maladie Risques professionnels de 2013



201

C'est le nombre de d c s par an en moyenne entre 2009 et 2014

Source : CRAMIF, Les chiffres de la sinistralit  en 2014 et faits marquants dans les secteurs d'activit 

DES SOUFFRANCES PHYSIQUES... MAIS AUSSI PSYCHIQUES

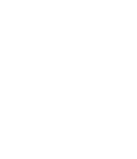
Travailler dans l'urgence ou craindre pour sa s curit  accro t les risques de :



d pression



infarctus



sentiment d'ins curit 

1 salari  sur 3

dans le BTP juge que son emploi a une mauvaise influence sur sa sant .

QUELS RISQUES POUR LES ENTREPRISES QUI NE PROT GENT PAS LEURS SALARI S ?

Les risques encourus :



Retards sur les plannings et pertes financi res

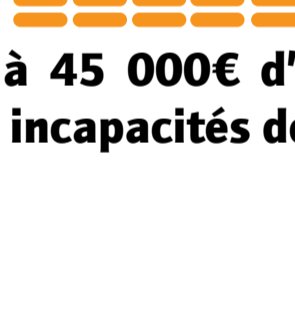


Audits de s curit  n gatif influen ant l'image de l'entreprise

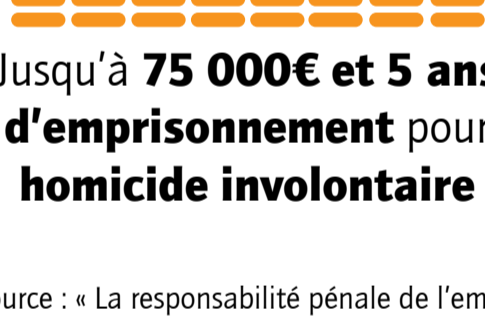


Mauvais climat social

Sanctions civile et p nales pour arr ts r p t s et d c s :



De **22   45 000 ** d'amende pour les **incapacit s de travail**

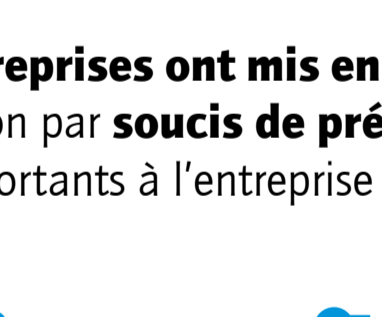


Jusqu'  **75 000 ** et **5 ans d'emprisonnement** pour **homicide involontaire**

Source : « La responsabilit  p nale de l'employeur en sant  et s curit  au travail », INRS

SAVOIR D TECTER LES RISQUES GR CE AU DOCUMENT UNIQUE

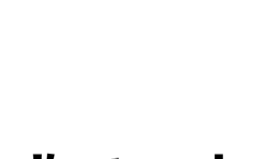
Plus qu'une obligation : le DU comme opportunit  ?



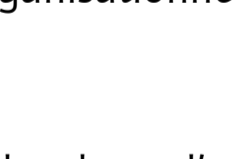
Selon l' tude de l'OPPBTP, **84% des entreprises ont mis en place le DU pour respecter le r glement** et non par **soucis de pr vention**. Pourtant, le DU offre des **b n fices** importants   l'entreprise :



Des b n fices sociaux et humains



Des b n fices juridiques et financiers



Des b n fices logistiques et organisationnels

Le DU refl te les **besoins de l'entreprise**. Il est le d clencheur d'une **d marche de pr vention efficace** et repr sente une exigence   la fois ** thique et morale**.

Il permet de :



Valoriser l'image de l'entreprise, en interne comme en externe



Associer le personnel   sa r alisation

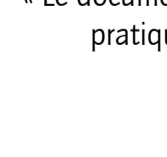


Am liorer la performance globale de l'entreprise



Optimiser l'organisation dans l'entreprise en am liorant les conditions de travail

Les **sanctions** en cas de non r daction du DU :



1 500  d'amende
3 000  d'amende en cas de r cidive

Risque judiciaire additionnel: les salari s peuvent engager une action contre l'entreprise si le DU n'a pas  t  r alis  ou mis   jour. L'employeur sera condamn    verser des **dommages et int r ts au personnel**.



Code du travail, Art. R. 4741-1
« Le document unique d' valuation des risques, Guide pratique de mise en  uvre et de suivi », OPPBTP

R ALISER SON DOCUMENT UNIQUE IMPLIQUE D'ANALYSER R GULI REMENT LES ACTIVIT S DE SON ENTREPRISE, DE R FL CHIR   L'ORGANISATION ET AUX MOYENS OP RATIONNELS, AUX MODES OP RATOIRES. C'EST UNE VRAIE ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES DIFF RENTS SERVICES DE L'ENTREPRISE.

Source : « Le document unique d' valuation des risques, Guide pratique de mise en  uvre et de suivi », OPPBTP

AGIR CONTRE LES RISQUES

Ainsi, comment agir pour lutter contre les risques encourus par le personnel ? Quels sont les moyens d'action   notre disposition ?

Quelques pistes pour s'orienter :

- Formation du personnel
- Mise   jour du Document Unique et mesures pr ventives
- Management du risque
- Renouvellement des m thodes constructives et du mat riel

Pour aller plus loin, nous avons  labor  un guide comparatif des diff rentes m thodes constructives de planchers b ton.

[ACC DER AU GUIDE](#)